



## *Dépêche 63/02*

*3 mai 2002*

### **Personnels BERKANI : Election des CCP le 22 octobre 2002**

Par arrêté du 29 avril 2002, le Minéfi met en place une Commission Consultative Paritaire nationale auprès de chaque direction générale du ministère.

Sont électeurs les agents de droit public en position d'activité ou en congé parental exerçant des fonctions d'entretien, de restauration ou de gardiennage.

Le nombre de candidats varie en fonction du nombre d'agents concernés dans chacune des directions générales.

Le fonctionnement des CCP est calqué sur celui des CAP

Le vote se fera exclusivement par correspondance. Les résultats seront pris en compte pour la détermination de la représentativité au sein des CTPC.

Les listes de candidats devront être déposées au moins 6 semaines avant la date du scrutin soit au plus tard le 09 septembre 2002.